

17^e Festival d'Échecs de Meurthe-et-Moselle

23 au 24 février 2019

Article 1 : Organisation

L'association « Echecs54 » organise le 17^e Festival d'Échecs du 23 au 24 février 2019. Le Festival est composé de deux tournois totalement indépendants, l'un en cadence blitz et l'autre en parties rapides.

Sont autorisés à participer aux tournois tous les joueurs licenciés A ou B à la Fédération Française des Échecs ou licenciés dans leur propre pays.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du Jeu appliquées sont celles de la FIDE votées lors du Congrès d'Antalya en 2017. Les appariements se font selon le système suisse intégral.

La couleur du joueur avec le numéro d'appariement 1 sera tirée au sort avant le début de la première ronde.

Les appariements sont assistés par le logiciel PAPI conçu par Erick Mouret.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

La cadence du tournoi Blitz est de 4min + 2s par coup pour l'intégralité de la partie.

La cadence du tournoi Rapide est de 15min + 3s par coup pour l'intégralité de la partie.

Le tournoi de Blitz se jouera en 11 rondes.

Le tournoi Rapide se jouera en 9 rondes.

Particularité pour le Blitz, à l'issue de la ronde 9, les 4 premiers du classement sortent du tournoi pour jouer une mini coupe avec demies finales et finales.

Les couleurs seront attribuées par tirage au sort et chaque rencontre se déroulera en aller-retour à la même cadence que le tournoi principal.

Les parties de la mini coupe seront départagées à la mort subite en cas de nulle avec nouveau tirage au sort des couleurs. 4 min pour les blancs, 3 min pour les noirs avec obligation de gagner pour les blancs

Particularité pour le Rapide, le même dispositif est adopté mais uniquement pour la finale.

Article 4 : Horaires et Forfaits

Vérification des licences : le 23 février de 12h00 à 15h00, ronde 1 à 15h15.

Vérification des licences : le 24 février de 8h30 à 9h30, ronde 1 à 9h45.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire.

Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 10 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement (s'applique au tournoi rapide, pas au blitz)

Article 5 : Ajournements

Il n'y a pas d'ajournement pour les deux tournois

Article 6 : Droits d'inscription et Prix

Droits d'inscriptions Blitz: Adultes : 10 € Jeunes : 5 €

Droits d'inscriptions majorés (04/02) : Adultes : 20 € Jeunes : 10 €

Droits d'inscriptions Rapide: Adultes : 20 € Jeunes : 10 €

Droits d'inscriptions majorés (04/02) : Adultes : 30 € Jeunes : 15 €

Dans chaque tournoi, les prix suivants seront remis au classement général et par catégorie elo : voir affiche jointe.

Toute personne non présente lors de la cérémonie renonce ipso facto à son prix sauf si l'organisateur et l'arbitre en décident autrement.

Article 7 : Classement et départages

Les systèmes de départages seront dans l'ordre

- Buchholz Tronqué
- Buchholz
- Performance

Article 8 : Nulles par consentement mutuel

Aucun dispositif n'est mis en place sur le tournoi, les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 9 : Particularités

Voici la liste des points particuliers s'appliquant au tournoi :

- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (**y compris après les rondes**)
- Il est formellement interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie (à l'exception d'un passage au bar)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 10 : Arbitrage

Arbitre Principal : Eric Delmotte (AFE1 / International)
Arbitre adjoints : Claude Adrian (AFO2)
Nicolas Schmitt (AFO1)
Anastasia Savina (AFO1)

Article 11 : Appels

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que 2 joueurs du Festival.

Article 12 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal
Eric Delmotte

L' Organisateur
Christophe Philippe